

#Gouvernance - #Fédération - #RPS

La FIRPS renouvelle son bureau

Paris, le 2 avril 2025 - Le nouveau Conseil d'Administration de la FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux) élu lors de l'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 24 mars, a procédé à l'élection de son nouveau bureau. Pour la première fois depuis sa création en 2011, la Fédération dispose d'un exécutif majoritairement féminin et sera présidée par Isabelle Tarty, précédemment vice-présidente. François Cochet président depuis la création de la Fédération, devient président d'honneur.



24 mars 2025, la Firps se réunissait pour élire le nouveau bureau et travailler à la dynamisation de ses expertises à court et moyen termes, en cette année où la santé mentale est placée grande cause nationale

Cette nouvelle gouvernance témoigne de l'évolution de la Fédération vers davantage de parité et de représentativité.

*« Cette gouvernance renouvelée incarne les valeurs de notre Fédération : engagement, diversité des expertises et ouverture. En tant que présidente, je souhaite poursuivre le travail collectif engagé et dynamiser les bonnes pratiques, pour faire de la santé mentale au travail un pilier de la performance durable au sein des organisations », déclare **Isabelle Tarty**, présidente de la FIRPS.*



Un nouveau bureau composé de :

- Présidente : **Isabelle Tarty**, IAPR – Oasys – en remplacement de François Cochet qui devient Président d'honneur
- Vice-présidente : **Brigitte Vaudolon**, Pulso
- Vice-président : **Jean-Christophe Villette**, Ekilibre
- Vice-présidente : **Aurélie Judlin**, Human & Work
- Secrétaire général : **Kévin Audureau**, Uside
- Trésorière : **Aïcha Naib**, Umanove

À propos de la FIRPS

La FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux), créée en 2011 et présidée par Isabelle Tarty (IAPR), compte 19 acteurs, significatifs et reconnus, spécialistes de la prévention des RPS et du management de la QVTC, réunis autour du partage de valeurs fortes pour l'exercice de leur métier. Les 4000 consultants et psychologues accompagnent chaque année plus de 6000 entreprises. La Fédération s'est dotée dès sa création d'un code de déontologie qui régit un mode d'exercice commun à ses membres autour du respect d'une éthique partagée. **Elle a depuis 2016, publié une série de travaux visant à promouvoir de bonnes pratiques.** Ces travaux destinés aux professionnels et aux différents acteurs en entreprise ou en cabinet, abordent des questions en lien avec les évolutions sociétales : le télétravail, le sens au travail, le burn-out, le harcèlement, la gestion des conflits... Tous sont accessibles en téléchargement gratuit sur le site de la FIRPS - www.firps.org

Suivre l'actualité de la fédération : sur LinkedIn et sur X : @firps_org

19 Cabinets membres de la FIRPS au 1er février 2025 : ACTEMS CONSEIL, AGB, APEX- ISAST, ARIANE CONSEIL, AXIS MUNDI, CONOEDGE. ÉKILIBRE CONSEIL, ÉLÉAS, GAE CONSEIL, GROUPE JLO, IAPR, ICAS FRANCE, IDOKO, PULSO France, QUALISOCIAL, SECAFI, STIMULUS, UMANOVE, USIDE.

Contacts médias

Agence Ozinfos - Eléonore Lacroix / 07 72 21 56 48

firps@ozinfos.com